



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/56
8 novembre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 5-7 décembre 2001

PROPOSITION DE PROJETS : YOUGOSLAVIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Fonds sur la proposition de projets suivante :

Mousses

- Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Prva Iskra-Poliuretani ONUDI
- Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de n-pentane dans la fabrication de panneaux isolants continus en mousse de polyuréthane rigide à Prva Iskra – Fim Co. ONUDI

Halons

- Programme de gestion de banque de halons ONUDI

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

- Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (1999)	568,1 tonnes PAO
- Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)	849,2 tonnes PAO
- Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 1999	548,6 tonnes PAO
- Consommation de référence de CFC dans le secteur des mousses	372,0 tonnes PAO
- Consommation de CFC dans le secteur des mousses en 2000*	280,0 tonnes PAO
- Montants approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses en date de la fin juillet 2001	0
- Quantité de CFC à être éliminée dans le secteur des mousses en date de la fin juillet 2001	Sans objet
- Quantité de CFC éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses en date de la fin juillet 2001 (y compris les CFC éliminés dans des projets dont l'achèvement n'a pas été rapporté)	Sans objet
- Quantité de CFC dans des projets d'investissement approuvés en cours dans le secteur des mousses en date de la fin juillet 2001	Sans objet
- Quantité de CFC à être éliminée dans le secteur des mousses en date de la fin juillet 2001	280,0 tonnes PAO
- Quantité de CFC à être éliminée dans les projets d'investissement proposés à la trente-cinquième réunion (décembre 2001)	109,4 tonnes PAO
- Quantité de CFC à éliminer dans le secteur des mousses en date de la fin de 2001	170,6 tonnes PAO

* Fondée sur l'information contenue dans le document de projet de l'ONUDI et assujettie à une vérification subséquente contre les données officielles du gouvernement.

1. Les données les plus récentes disponibles pour la Yougoslavie sont celles de 1999. Le gouvernement de la Yougoslavie a informé le Secrétariat que la collecte des données a été rendue difficile en raison des récents événements au pays. Il a assuré le Secrétariat que les organismes gouvernementaux concernés s'activent actuellement à recueillir les données et qu'il espère être en position de fournir ces données au Secrétariat en temps et lieu. L'information sectorielle a été recueillie de plusieurs sources, dont les propositions de projets présentées par l'ONUDI, l'agence qui s'occupe également du projet de renforcement des institutions en Yougoslavie.

Plaques de mousse souple

Prva Iskra-Poliuretani

2. Prva Iskra-Poliuretani est le plus grand consommateur de CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple en Yougoslavie car la plus grosse entreprise, SIMPO Vranje, a déjà reconverti sa production à une technologie à base de chlorure de méthylène. Par conséquent,

l'ONUDI rapporte qu'après l'approbation de ce projet, il ne restera que quelques PME auxquelles une aide pourra être apportée dans le cadre d'un projet parapluie. Iskra-Poliuretani a consommé 34,4 tonnes de CFC-11 en 2000 pour produire des plaques de mousse souples utilisées pour fabriquer des matelas, des meubles, des matériaux absorbants, etc., au moyen d'un Viking Maxfoam 750. Les coûts différentiels d'investissement s'élèvent à 100 000 \$US et comprennent 85 000 \$US pour l'équipement (système de dosage de chlorure de méthylène, système de ventilation pour l'aire de traitement et de séchage) et 13 000 \$US pour les essais, le transfert technologique et la formation. Des économies différentielles d'exploitation de 9 760 \$US seront réalisées. La durée prévue du projet est de deux ans.

Prva-Iskra Fim Co.

3. Prva-Iskra Fim a été fondée en 1984 et est la seule entreprise de fabrication de mousse rigide en Yougoslavie. L'entreprise fabrique des panneaux isolants en mousse rigide destinés à l'industrie de la construction, aux chambres frigorifiques et aux supermarchés. L'entreprise a consommé 47,5 tonnes PAO de CFC-11 en 2000. Elle exploite actuellement sa chaîne de production installée en 1984 au moyen d'un distributeur Admiral H.D. 150-2H dont la capacité installée est d'un million de mètres carrés de panneaux isolants par année. Prva-Iskra Fim éliminera le CFC-11 en reconvertissant sa production à une technologie à base de n-pentane pour le gonflage de la mousse. Les coûts différentiels d'investissement du projet s'élèvent à 593 890 \$US et comprennent le coût de remplacer le distributeur basse pression existant par un distributeur haute pression, cinq pompes de dosage de grande précision dotées de dispositifs de dosage de débit massique pour tous les produits chimiques, des appareils hydrauliques haute pression, l'agrandissement de l'aire de séchage, des installations de protection contre les incendies et de sécurité, les essais (6 400 \$US), le transfert technologique et la formation. Des économies différentielles de 7 080 \$US seront réalisées. La durée prévue du projet est de 2 ans et 6 mois.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

4. Les deux projets satisfont aux diverses exigences de la décision 33/2 du Comité exécutif.

Plaques de mousse souple

5. Le Secrétariat et l'ONUDI ont convenu des coûts du projet proposés à l'origine.

Mousse rigide

6. Le Secrétariat a relevé quelques points techniques reliés à certaines composantes d'équipement proposées dans la reconversion ainsi qu'à la formule de la mousse. Ces points ont fait l'objet de discussions et ont été réglés. Les coûts différentiels recevables du projet ont été convenus aux niveaux suivants :

Coûts différentiels d'investissement :	479 611 \$US
Économies différentielles d'exploitation :	(3 883 \$US)
Total :	475 728 \$US

RECOMMANDATION

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets de Prva Iskra-Poliuretani et de Prva-Iskra Fim et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Prva Iskra-Poliuretani	100 240	13 031	ONUDI
b)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de n-pentane dans la fabrication de panneaux isolants continus en mousse de polyuréthane rigide à Prva Iskra – Fim Co.	475 728	61 845	ONUDI

DESCRIPTION DU PROJET

Sommaire du projet

8. Ce projet comprend la création d'un Centre national de gestion et de banque de halons en Yougoslavie qui a pour but de faciliter l'élimination de l'utilisation des halons de la façon la plus efficace et écologique possible sans augmenter les risques d'incendie dans la collectivité. Le projet mettrait en place les infrastructures techniques et organisationnelles nécessaires à un programme national de banque de halons. Environ 25 tonnes de halon 1310 et 40 tonnes de halon 1211 seraient récupérées, recyclées et mises en banque par année afin d'être réutilisées à des fins essentielles. Le projet comprend l'achat d'équipement de récupération et de recyclage des halons, des installations d'entreposage, et de l'équipement d'essai et de récupération pour la cueillette et la distribution des halons. Un ordinateur serait acheté afin de maintenir une base de données des stocks et des utilisateurs de halons en Yougoslavie. Cette base de données serait intégrée à d'autres bases de données nationales et régionales sur les halons ainsi qu'à la base de données du centre de distribution de la banque internationale de halons relevant de la DTIE du PNUE. Un groupe consultatif/comité de direction serait mis sur pied pour appuyer et surveiller les activités et la gestion de la banque de halons. Le programme de gestion des halons comprendrait des activités de sensibilisation et de formation, et offrirait de l'information sur les technologies de remplacement.

9. La proposition ne prévoit aucun maintien de la production d'équipement à base de halons en Yougoslavie. Il existe une grande entreprise et plusieurs PME qui fournissent de l'équipement de protection contre les incendies au pays. Le gros producteur, Vastrosprem, produit des extincteurs et des systèmes fixes utilisant les principales technologies de remplacement. Bien qu'il n'y ait aucune production de halons à Vastrosprem à l'heure actuelle, l'entreprise a indiqué qu'elle se sent obligée de fournir ses services aux utilisateurs d'équipement à base de halons. Le projet fournirait de l'équipement d'entretien à Vastrosprem.

Renseignements sur le secteur

10. La République fédérale de Yougoslavie, et avant 1992 l'ancienne Yougoslavie, n'a jamais produit de halons. Les halons 1301 et 1211 ont surtout été importés de l'Europe occidentale (Italie, Allemagne, Royaume-Uni, France). Le halon 2402 n'a pas été importé comme tel en grandes quantités, mais on en retrouve de petites quantités dans l'équipement militaire importé en Yougoslavie de la Russie avant les années 1980.

11. L'incertitude politique et les changements qu'a subi la Yougoslavie au cours des dix dernières années ont rendu très difficile la tâche de quantifier la consommation de halons en République fédérale de Yougoslavie à un niveau de certitude acceptable. Par contre, les quantités d'agents de halons contenues dans les systèmes existants et les extincteurs d'incendie sont évaluées à 250 tonnes de halon 1301 et 400 tonnes de halon 1211. Les coûts différentiels du projet ont été calculés à partir de ces données.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

12. Le document de projet indique que la consommation de halons cessera dès l'achèvement de ce projet prévu en décembre 2003.
13. La demande respecte la décision 18/22 pour les pays possédant une capacité installée de moyenne envergure.

RECOMMANDATION

14. Le projet est recommandé pour approbation générale au niveau de financement indiqué ci-dessous, étant entendu qu'il s'agit du dernier projet pour le secteur des halons en Yougoslavie et que la consommation de halons en Yougoslavie cessera dès le mois de janvier 2004.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Programme de gestion de banque de halons	249 700	32 461	ONUDI